

disposition figure sur le papier car, selon moi, à notre époque de bureaucratie à outrance, nous ne répondons pas au besoin le plus pressant.

Si l'on veut commencer à enrayer l'inflation, il faut songer au grand nombre de domaines assujétis à aucun contrôle où nous gaspillons de l'argent et en grande quantité. Nous avons beaucoup d'argent pour bâtir des îles au milieu d'un fleuve afin d'y aménager une exposition. Je ne m'y oppose pas; mais on devrait établir à la suite de quelques raisonnements bien conçus, une liste de priorités en matière de dépenses. Notre premier devoir consiste à s'occuper des bâtisseurs de notre pays. Que ceux qui nous ont permis d'atteindre le niveau de vie dont nous sommes tous si fiers soient les premiers à jouir d'un minimum de sécurité. Étant donné le coût actuel de la vie, personne ne peut imaginer que c'est faire de folles dépenses que de dépenser \$75 par mois. Cela paie à peine le loyer d'un appartement ou d'une maison convenable dans toutes les villes où j'ai vécu. Et après, de quoi les pensionnés vivront-ils? S'ils ont épargné \$1,000 et qu'ils le déclarent—et les honnêtes gens le font—alors, dans la plupart des cas, ils n'ont plus droit à certains aspects du programme de l'assurance frais médicaux.

A mon avis, monsieur l'Orateur, il n'est pas du tout contradictoire de dire que je m'oppose en principe à l'aspect obligatoire, tout en affirmant qu'il faut s'occuper de nos vieillards, quel que soit le caractère obligatoire du régime. Certes, je suis disposé à en accepter le caractère obligatoire dans ce cas. Si la seule façon de voter pour ce genre de chose, c'est de me forcer à voter, à la bonne heure. Mais qu'on ne cherche pas à me faire accepter l'idée du programme d'assurance frais médicaux obligatoire pour tous.

A l'heure actuelle, la population de toutes les provinces du Canada a montré qu'elle voulait le régime d'assurance frais médicaux; mais je suis aussi convaincu qu'au fur et à mesure que l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 1968 approchera, le gouvernement se rendra compte que la population ne gèrera pas le régime sans récriminer. Le gouvernement devra en modifier les dispositions, et devra présenter cette huile de ricin en capsule, ou encore devra dorer la pilule.

Monsieur l'Orateur, le communisme ne s'implantera jamais dans notre pays tant que les députés s'acquitteront de leurs fonctions; mais, à mon avis, nous ne pouvons le faire qu'en agissant tous avec franchise. Nous nous enlisons dans le marasme, parce que nous sommes retors, nous cachons les faits et nous promettons mer et monde. Puis, le moment venu, rien ne se réalise.

[M. Bigg.]

La Chambre est l'endroit désigné pour discuter les propositions législatives. Les Canadiens ont appris par expérience ces trois dernières années que nous ne pouvons insérer aucune mesure dans nos recueils de loi, à moins que les propositions ne soient exposées publiquement et que nous puissions vraiment les approfondir. A maintes reprises, des mesures législatives ont été retirées, comme vous le savez, monsieur l'Orateur et je félicite le gouvernement d'avoir agi ainsi. Après avoir fait une erreur stupide, il était inutile de l'aggraver. Si vous commettez une bévue, réjouissez-vous, mais permettez-nous de l'examiner attentivement.

Si en votant contre ce bill, nous avons l'occasion de revoir toute la question, je le ferais certainement. Je sais très bien que le projet de loi sera adopté; mais en me prononçant contre, comme j'ai l'intention de le faire, je veux montrer que je désapprouve le projet de loi dans sa forme actuelle. J'aimerais bien pouvoir expliquer clairement pourquoi j'appuie certains aspects du bill. Je ne veux pas retarder l'adoption du régime d'assurance frais médicaux, mais je veux que le régime d'assurance frais médicaux donne les meilleurs résultats.

● (6.00 p.m.)

J'espère que le gouvernement songera aux installations et aux aménagements que nécessitera le régime d'assurance frais médicaux. Sous ce rapport, j'espère qu'il fera fi de l'austérité. Les experts, nos éducateurs et nos médecins, sont unanimes à dire que le Canada s'est laissé scandaleusement dépasser pour ce qui est des sommes d'argent consacrées à la recherche. J'espère donc que le gouvernement fera un effort concret pour consacrer plus de fonds à la recherche médicale.

Je crois aussi que nous nous laisserons dépasser de très loin quant au nombre de lits d'hôpitaux. Il nous manque déjà des milliers d'infirmières. J'ai soulevé cette question il y a environ cinq ans et j'ai exhorté le gouvernement de l'époque à consacrer plus d'argent à la formation des jeunes infirmières. Ce n'est pas le gouvernement qui a refusé d'accéder à la demande, mais bien la profession elle-même; voilà donc un domaine où l'on pourrait envisager une contrainte fructueuse. Nous ne pouvons plus nous fier aux services d'infirmières genre Florence Nightingale. La profession est maintenant devenue hautement spécialisée. Nous devons encourager nos jeunes à s'y engager, car il nous faudra un plus grand nombre d'infirmières une fois le régime d'assurance frais médicaux mis en œuvre.

Nous devrions aussi encourager nos infirmières qualifiées à rester au Canada. J'ignore